



COMMISSION EUROPEENNE – COMMUNIQUE DE PRESSE

## Europe créative: la Commission dévoile un programme visant à stimuler les secteurs de la culture et de la création

Bruxelles, le 23 novembre 2011 – Des milliers de professionnels du cinéma, de la télévision, de la culture, de la musique, des arts du spectacle, du patrimoine et de domaines connexes pourraient bénéficier d'un soutien renforcé de l'Union européenne au titre du nouveau programme «Europe créative», dévoilé aujourd'hui par la Commission européenne. Fort d'un budget de 1,8 milliard d'euros<sup>1</sup> pour la période 2014-2020, le programme proposé donnerait une impulsion indispensable aux secteurs de la culture et de la création, source importante d'emplois et de croissance en Europe. Plus de 900 millions d'euros d'aides seraient consacrés au secteur cinématographique et audiovisuel (actuellement couvert par le programme MEDIA) et près de 500 millions d'euros à la culture. La Commission propose également d'allouer plus de 210 millions d'euros à un nouveau fonds de garantie destiné à couvrir l'octroi de prêts bancaires aux petits opérateurs jusqu'à concurrence d'un milliard d'euros, et quelque 60 millions d'euros à la coopération politique ainsi qu'à l'action en faveur de l'innovation pour le développement du public et l'élaboration de nouveaux modèles commerciaux.



<sup>1</sup> 1,8 milliard d'euros, compte tenu des prévisions d'inflation pour la période 2014-2020. Cela équivaut à 1,6 milliard d'euros aux prix courants de 2011.

«Cet investissement va aider des dizaines de milliers de professionnels de la culture et de l'audiovisuel à tirer le meilleur parti possible du marché unique et à atteindre de nouveaux publics en Europe et au-delà; sans ce soutien, il leur serait difficile, voire impossible, de percer sur de nouveaux marchés. Europe créative encourage également la diversité culturelle et linguistique, et va dans le sens des objectifs d'Europe 2020 pour l'emploi et la croissance durable», a déclaré Androulla Vassiliou, commissaire chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse.

Le programme Europe créative proposé par la Commission permettrait:

- à 300 000 artistes et professionnels de la culture ainsi qu'à leurs œuvres de bénéficier d'aides financières pour toucher de nouveaux publics en dehors de leurs pays d'origine;
- à plus de 1 000 films européens de bénéficier d'un soutien à la distribution grâce auquel ils pourraient être diffusés dans toute l'Europe et dans le monde;
- à au moins 2 500 cinémas en Europe de recevoir une aide pour que des films européens constituent la moitié au moins de leur programmation;
- de cofinancer la traduction de plus de 5 500 livres et autres œuvres littéraires, pour que les lecteurs puissent les apprécier dans leur langue maternelle;
- d'organiser, pour des milliers d'organisations et de professionnels de la culture, des formations leur donnant la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer leur capacité à travailler au niveau international;
- de toucher au moins 100 millions de personnes à travers les projets financés par le programme.

## **Contexte**

Le programme Europe créative s'appuiera sur l'expérience et le succès des programmes Culture et MEDIA, qui œuvrent en faveur des secteurs culturel et audiovisuel depuis plus de 20 ans.

Le budget proposé pour Europe créative représente une augmentation de 34 % par rapport au budget actuel. Pour la période 2007-2013, le programme MEDIA a bénéficié de 755 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 15 millions d'euros pour MEDIA Mundus, qui favorise la coopération internationale dans le secteur audiovisuel; le programme Culture a été doté d'une enveloppe de 400 millions d'euros dans le cadre financier actuel.

Les secteurs européens de la culture et de la création représentent jusqu'à 4,5 % du PIB de l'UE et emploient quelque 3,8 % de la main-d'œuvre européenne (8,5 millions de personnes).

Le soutien de l'Union européenne aidera ces secteurs à tirer le meilleur parti des perspectives nées de la mondialisation et du passage au numérique et leur permettra de surmonter les problèmes comme la fragmentation du marché et les difficultés d'accès aux financements. Il contribuera également à améliorer l'élaboration des politiques en facilitant le partage de savoir-faire et d'expérience entre les parties prenantes.

## **Prochaines étapes**

La proposition Europe créative est actuellement examinée par le Conseil (27 États membres) et le Parlement européen, qui arrêtera la décision finale concernant le cadre budgétaire pour la période 2014-2020.

## **Pour plus d'informations:**

[MEMO/11/819](#)

<http://ec.europa.eu/culture/creative-europe>

<http://ec.europa.eu/culture/>

<http://ec.europa.eu/culture/media>

### Contacts:

[Dennis Abbott](#) (+32 22959258)

[Dina Avraam](#) (+32 22959667)